



Permettre aux participants de :

- Identifier vos enjeux et vos motivations
- Identifier les compétences et savoir-être sur lesquels vous pouvez vous appuyer
- Identifier une idée
- Comprendre les étapes nécessaires à la création ou à la reprise d'une entreprise, de poser les bases du projet
- Etablir un plan d'action vous permettant de poursuivre, si cela est opportun, l'élaboration de votre projet après la fin de ce service



Toute personne inscrite à France Travail indemnisée ou non, ouverte à l'idée de créer ou de reprendre une entreprise et prête à en étudier la faisabilité.



Méthodes pédagogiques

- Ateliers collectifs et individuels synchrones
- Partage d'outils de réalisation
- Plateforme de formation dédiée



Prérequis

- Être inscrit à France Travail
- Avoir un projet de création / reprise d'entreprise
- Ne pas être immatriculé



Lieu de la formation

- Présentiel et/ou distanciel selon vos besoins/préférences



Modalités d'évaluation

- Test de positionnement en entrée et sortie de formation
- Constitution à deux d'un passeport tout au long de la prestation
- Évaluation des acquis d'objectifs



Modalités & durée d'accès

- Apports et échanges d'expériences
- L'accompagnement s'étale sur une durée de 2 mois maximum



Version du 12 janvier 2026

Programme détaillé & contenu

Vous démarrez la prestation par un premier entretien de diagnostic, physique et individuel, avec votre consultant attitré.

À l'issue de cet entretien, soit :

- vous poursuivez la prestation pour une durée pouvant aller jusqu'à 2 mois : des rendez-vous vous sont alors fixés régulièrement tout au long de la prestation,
- vous êtes réorienté vers votre conseiller France Travail. Ce dernier vous reçoit en entretien de suivi et détermine, avec vous, les nouvelles actions à conduire.

Seules les inscriptions à Activ'Créa par le biais de votre conseiller-ère et provenant d'un centre France Travail admissible à l'inscription de bénéficiaire auprès d'Omendo Le Labbo sont possibles.

Élaboré conjointement avec votre consultant dédié, pour répondre à vos besoins, tant dans sa durée que dans son contenu, votre parcours Activ'Créa vous aidera à :

- Identifier les atouts de votre projet
- Identifier les pièges et trouver des pistes d'évitement
- Vous repérer et effectuer vos démarches administratives de création d'entreprise
- Élaborer un plan d'actions sur les premiers mois de votre activité

Si vous êtes en situation de handicap, contactez isabelle au 04 76 26 62 82 Pour plus d'informations : Renseignez vous auprès de l'AGEFIPH (<https://www.agefiph.fr/articles/propos-de-lagefiph/besoin-dune-information>)

Pour toute information complémentaire : contact@omendo.com

activ
créa

Vous avez une idée, une envie
ou un projet de création ou reprise
d'entreprise...

Mais vous ne savez pas
par où commencer ?



Activ'créa est un service de France Travail
qui vous aide à :

- consolider et enrichir votre idée
- évaluer votre profil entrepreneurial
- identifier les conditions de réussite de votre projet

- Ouvert aux demandeurs d'emploi ayant une idée ou une envie de création ou reprise d'entreprise
- Résultats en 2 mois

1 PARCOURS EN 3 ÉTAPES

1



L'entretien
de diagnostic

**Vous rencontrez le référent qui vous accompagnera
tout au long de votre parcours.**

Vous exposez votre situation personnelle et professionnelle, vos motivations et explorez ensemble les freins et leviers à la mise en œuvre de votre projet.

A l'issue de ce rendez-vous, 3 options :

- La création/reprise d'entreprise n'est pas une opportunité pour vous. Vous préférez reprendre votre recherche d'emploi.
- Votre projet est déjà très avancé et vous avez les clés pour concrétiser, vous êtes orienté vers un organisme pour vous accompagner dans la structuration de votre projet.
- Ou
**votre idée mérite d'être approfondie.
Vous passez à l'étape 2...**

**Vous envisagez la création
d'une micro-entreprise**

>>> Module spécifique micro-entreprise

**Vous souhaitez explorer
toutes les possibilités de création
d'entreprise**

**Construit sur mesure avec votre référent, votre parcours d'apprentissage
vous permettra de :**

- Mieux vous connaître et vous imaginer chef d'entreprise
- Comprendre la création d'entreprise, les démarches et étapes clés à mettre en œuvre, les compétences à maîtriser
- Enrichir votre idée et mieux cerner votre projet
- S'informer sur la réalité du quotidien d'un entrepreneur : protection sociale, gestion, aspects juridiques...
- Développer votre réseau

Et sera ponctué de :

- mises en situation
- ateliers collaboratifs
- rendez-vous individuels
- échanges avec des entrepreneurs
- informations et ressources digitales

**Au terme de ces explorations,
votre projet prend forme
et vous disposez d'une vision
claire sur les actions à mener.**

2



Le parcours
personnalisé



3

En collaboration avec votre référent, vous évaluez si les conditions sont réunies pour poursuivre ou non dans votre projet d'entreprise.

Que vous décidiez de vous réorienter vers une recherche d'emploi ou de vous lancer dans la création/reprise d'entreprise, cette prestation vous aura permis de mieux appréhender votre avenir.



L'entretien de bilan

J'ai gagné en confiance

J'ai développé mon réseau

Je connais mes forces et mes atouts

J'ai acquis de la méthode et des compétences



A l'issue de ce rendez-vous, votre référent vous remet **votre passeport activ'créa.**

Il synthétise votre parcours, vos compétences et un plan d'actions. Ce sera un outil précieux pour vos démarches futures.

activ'créa, la clé de la réussite dans toutes vos entreprises

Pour en savoir plus

550 lieux d'accueil partout en France
www.bge.asso.fr



Pour vous inscrire

Rapprochez-vous de votre **conseiller France Travail**

ou rendez-vous dans votre espace personnel sur francetravail.fr